



Contrôle radar

Par grener

Bonjour à tous

hier en fin d'après-midi je me suis fais prendre pour vitesse excessive sur une route départementale la dessus je ne conteste rien par contre je voulais savoir si ils avaient le droit d'être a ce lieu là. je m'explique

Afin d'effectuer leurs mesure avec le radar ils se sont mis sur une route perpendiculaire une petite route goudronné celle ou une seule voiture passe arrêté en plein milieu moteur éteint pas de feux de détresse j'ai trouvé ça bizarre niveau sécurité pour les véhicules qui arrivent sur cette petite route. quelqu'un peut il répondre a ma question ?

cordialement

Par jodelariege

Bonjour

Quel est le but de votre question ? Savoir si le fait que les gendarmes soient dans un coin dangereux peut vous exonérer de l'amende /retrait de point ?

Par isernon

bonjour,

même si l'emplacement n'était pas le plus judicieux en matière de sécurité routière, cela ne supprime pas votre excès de vitesse.

si c'était en plein jour, une voiture arrêtée même sans feux de détresse sur une route, cela se voit.

salutations

Par janus2

arrêté en plein milieu moteur éteint pas de feux de détresse

Bonjour,

Normal puisque ce stationnement ne relève pas des cas où les feux de détresse peuvent être utilisés...